



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES

### Vingt-huitième session

Rome (Italie), 2-6 mars 2009

### DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE À SA QUATRIÈME SESSION, 6-10 OCTOBRE 2008, PUERTO VARAS (CHILI)

#### RÉSUMÉ

Le présent document donne une vue d'ensemble des questions examinées lors de la quatrième session du Sous-Comité de l'aquaculture et en indique les principales recommandations. La version intégrale du rapport est disponible sous la cote COFI/2009/Inf.9.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

1. La quatrième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches (COFI) a eu lieu à Puerto Varas (Chili) du 6 au 10 octobre 2008, à l'aimable invitation du Gouvernement du Chili. Elle a rassemblé 38 Membres de la FAO, des représentants d'une organisation spécialisée du système des Nations Unies et des observateurs de six organisations intergouvernementales et de trois organisations internationales non gouvernementales. La version intégrale du rapport de la session est disponible sous la cote COFI/2009/Inf.9.
2. Mme Marisol Alvarez (Chili) a été élue présidente du Sous-Comité. Mme Supranee Chinabut (Thaïlande) en a été élue première vice-présidente. Les représentants de la Russie et de l'Australie en ont été élus deuxième et troisième vice-présidents respectivement. Le Sous-Comité a élu Mme Linda Chaves (États-Unis d'Amérique) présidente du Comité de rédaction composé de représentants de la Belgique, du Canada, de la Chine, de l'Équateur, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Mexique, de la Norvège, de l'Ouganda et de la Thaïlande.

**MISE EN ŒUVRE PAR LE DÉPARTEMENT DES PÊCHES ET DE  
L'AQUACULTURE DE LA FAO DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES  
LORS DES SESSIONS ANTÉRIEURES DU SOUS-COMITÉ DE  
L'AQUACULTURE DU COMITÉ DES PÊCHES**

3. Le secrétaire du Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (CWP) a fait rapport sur les progrès accomplis s'agissant d'établir un Groupe sur l'aquaculture au sein du CWP et il a mis en avant les conclusions et les recommandations formulées lors de la récente réunion à Puerto Varas. Les participants à la réunion sont convenus que la priorité devait être donnée à l'harmonisation de la terminologie, des concepts, des méthodes et des normes. À cet effet, le secrétaire a demandé aux Membres d'apporter une contribution par leur participation et leur soutien financier.
4. Le Sous-Comité a félicité le secrétariat pour la qualité, la rigueur et le degré de détail des documents et il a réaffirmé son appui aux activités de la FAO. Le Sous-Comité s'est déclaré très satisfait des progrès accomplis, en particulier compte tenu du caractère limité des ressources financières. À ce sujet, il a été recommandé de créer un cadre stratégique pour le Sous-Comité, pour permettre à la FAO de mieux cerner les activités achevées et en cours, ainsi que les activités prioritaires qui n'ont pas été achevées par manque de ressources. Au sujet de ces dernières, il faut que la FAO informe le Sous-Comité des plans et des solutions visant à les mener à terme.
5. Les Membres ont pris bonne note des efforts de la FAO en faveur du développement de l'aquaculture en Afrique, en particulier de l'établissement du Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA) et du Réseau pour l'aquaculture en Afrique. Plusieurs Membres ont reconnu qu'il était judicieux de créer des réseaux relatifs à l'aquaculture pour le développement d'une aquaculture durable et ils ont aussi souligné l'importance d'établir un Réseau pour l'aquaculture en Amérique.
6. Quelques Membres ont souligné l'importance du soutien constant de la FAO aux pays dans l'élaboration de politiques et de plans de développement de l'aquaculture dans une perspective axée sur les écosystèmes, de manière à impliquer les autres utilisateurs des ressources. L'accent a par ailleurs été mis sur la nécessité d'envisager l'intégration d'aspects économiques et sociaux, ainsi que sur la nécessité d'accorder une plus grande priorité à la participation des femmes au développement de l'aquaculture. L'interaction entre les pêches et l'aquaculture a également été prise en considération en tant que sujet important pour de futurs travaux et la FAO a été de nouveau encouragée à faciliter la collaboration entre les deux sous-comités du Comité des pêches et à faire rapport sur ces efforts. La FAO a été invitée à intensifier ses efforts pour améliorer les connaissances et la gestion relatives à la santé des animaux aquatiques tout en renforçant les capacités au niveau des régions.

## **ÉVÈNEMENT SPÉCIAL SUR LE PROGRAMME SPÉCIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EN AFRIQUE (SPADA) DU DÉPARTEMENT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DE LA FAO**

7. Le secrétariat a présenté cet événement spécial à l'aide de documents PowerPoint afin de faire connaître aux États Membres le Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA) du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. D'autres présentations ont été faites par des représentants de deux États Membres africains et du NEPAD. De nombreux Membres se sont déclarés conscients de l'importance de ce programme. Le Sous-Comité, exprimant en particulier l'avis de tous les États Membres africains et du NEPAD en son sein, a remercié la FAO pour les activités entreprises au titre du SPADA, l'a exhortée à continuer à promouvoir le SPADA et à le mettre à profit en tant que cadre cohérent pour le développement de l'aquaculture en Afrique et a appelé les organisations d'aide au développement à y participer et apporter leur soutien financier.

### **DIRECTIVES TECHNIQUES SUR LA CERTIFICATION EN AQUACULTURE**

8. Les Membres se sont félicités du travail et des efforts consentis par le secrétariat pour accélérer l'élaboration des directives techniques relatives à la certification dans le domaine de l'aquaculture et pour rédiger un projet de texte qui constitue une base solide pour poursuivre le travail en cours en vue de parachever les directives. Les Membres ont souligné l'importance de ces directives s'agissant de faciliter le commerce international des produits de l'aquaculture et la priorité qu'ils attachent à leur mise au point finale, car ces directives peuvent servir de point de départ à l'élaboration de programmes de certification transparents et mondialement acceptés dans le domaine de l'aquaculture. Certains Membres ont souhaité approuver le projet de directives, mais d'autres ont indiqué ne pas pouvoir l'adopter en l'état.

9. Le Sous-Comité a chargé un groupe de travail de recommander un processus qui permettra à la FAO de mettre au point rapidement les directives sous leur forme finale. Ce groupe de travail était composé de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Mexique, de la Norvège et de la Thaïlande. Dans sa proposition, entérinée par le Sous-Comité, le groupe de travail demande à la FAO d'inviter les Membres à faire part de leurs observations sur l'actuel projet de directives au plus tard le 31 janvier 2009 et de rassembler ces observations pour les intégrer dans une nouvelle version du projet de directives, qui sera envoyée aux Membres de l'Organisation au plus tard le 31 mars 2009. Il recommande en outre que la version révisée soit examinée à l'occasion d'une consultation technique qui se tiendra dès que possible en 2009. À sa vingt-huitième session, en mars 2009, le Comité des pêches sera invité à envisager de déléguer à la consultation technique le pouvoir de parachever et d'adopter les directives.

10. Le Sous-Comité a recommandé que la FAO accorde la plus grande priorité à l'élaboration de la version finale des directives et qu'elle s'efforce de garantir des ressources financières pour achever le processus et pour favoriser la participation d'un grand nombre de Membres, en particulier de pays en développement, en cherchant à obtenir entre autres des financements extrabudgétaires, en tant que de besoin, afin de garantir le parachèvement des directives.

### **AMÉLIORATION DES RAPPORTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE (CCPR), DANS SES DISPOSITIONS INTÉRESSANT L'AQUACULTURE ET LA PÊCHE FONDÉE SUR L'ÉLEVAGE**

11. De nombreux Membres ont exprimé leurs remerciements pour l'analyse présentée et noté que des progrès avaient été accomplis au cours de la dernière période sur laquelle il a été fait rapport, mais ils ont par ailleurs admis que des améliorations étaient encore nécessaires. La proposition préconisant un mécanisme révisé d'établissement de rapports sous forme de questionnaire interactif a été bien accueillie par le Sous-Comité, bien que certains Membres aient

souhaité avoir des éclaircissements sur les caractéristiques et le fonctionnement de ce questionnaire.

12. Concernant le questionnaire d'évaluation des progrès accomplis dans l'application du Code, la plupart des Membres se sont déclarés d'avis que le modèle proposé pour l'établissement de rapports nécessitait d'être élaboré plus avant. Le Sous-Comité a recommandé qu'une version pilote révisée du format du questionnaire soit mise à l'essai dans différentes régions, de manière à tenir compte des différentes conditions environnementales, afin de garantir qu'il soit mondialement applicable.

13. Différentes opinions ont été exprimées quant aux délais proposés pour les rapports. Le secrétariat a informé le Sous-Comité que l'examen de la fréquence d'établissement de rapports, à savoir un rapport quadriennal complet, complété par un rapport secondaire intermédiaire, serait reporté à la session suivante du Comité des pêches, afin que celui-ci prenne une décision en la matière.

### **VERS UNE MEILLEURE GOUVERNANCE EN AQUACULTURE**

14. Certains Membres ont fait un exposé de leurs activités nationales visant à renforcer la gouvernance dans le domaine de l'aquaculture. Ces activités consistent, entre autres, dans des cadres de gestion des risques, des programmes de gestion sanitaire des animaux aquatiques, des programmes de certification dans le secteur de l'aquaculture et des initiatives d'assistance aux petits exploitants aquacoles. Certains Membres ont décrit leurs efforts menés en collaboration avec des aquaculteurs et des associations d'aquaculteurs, en particulier des activités fondées sur une approche participative et visant à fournir des services de vulgarisation et d'appui. Les participants ont estimé que l'autogestion était une autre approche souhaitable et ils ont mis en avant la nécessité de renforcer les capacités chez les aquaculteurs et les organisations d'aquaculteurs. Quelques Membres ont indiqué que leurs pays respectifs n'avaient pas adopté de politiques ni de législation spécifiques à l'aquaculture car ce secteur d'activité y était relativement récent.

15. Certains pays ont souligné qu'il était nécessaire de renforcer les capacités dans des domaines tels que les programmes de renforcement de la gouvernance, la réglementation et la législation en matière d'aquaculture, la certification et la traçabilité, la sécurité sanitaire des aliments, le recours à l'assurance dans le domaine de l'aquaculture et la gouvernance appropriée concernant l'élevage au large des côtes. L'assistance technique doit prendre en compte les différentes caractéristiques de chaque pays ou région. La FAO a été invitée à renforcer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour un meilleur échange de compétences et d'expérience.

16. Les participants ont estimé qu'il était important d'informer sur les initiatives réussies et de souligner les impacts positifs de l'aquaculture. Certains Membres ont suggéré que des études de cas pratiques par pays relatives à des modèles de gouvernance réussis pourraient être examinées par le Sous-Comité et diffusées, afin d'améliorer la gestion de ce secteur chez les autres Membres.

17. Suivant la suggestion de plusieurs Membres, le secrétariat a organisé une manifestation parallèle pour partager des initiatives et des expériences relatives à la bonne gouvernance. Le Chili, la Chine, l'Inde, le Mozambique, la Norvège, ainsi que le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (NACA) et l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain (OSPESCA) ont fait part de leur expérience de la gouvernance dans le domaine de l'aquaculture.

## **POSSIBILITÉS OFFERTES PAR L'AQUACULTURE DE RELEVER LES DÉFIS QUE POSE LA DEMANDE CROISSANTE, AU NIVEAU MONDIAL, DE POISSONS DESTINÉS À L'ALIMENTATION**

18. Le Sous-Comité s'est félicité de l'analyse pertinente de la situation, des problèmes et des défis actuels dans le secteur, y compris concernant la demande de produits aquacoles, la croissance continue du secteur de l'aquaculture, l'évolution de certaines espèces, de la consommation et du commerce, les petits producteurs et l'accès au marché, la responsabilité sociale, les ressources marines et l'alimentation des poissons d'élevage, les aspects environnementaux et sociaux, la diversification et le développement des activités, la communication et les réseaux et l'assurance dans le secteur de l'aquaculture.

19. Les participants africains ont mis en avant que les défis soulignés étaient en rapport avec la gouvernance, en particulier en ce qui concerne le soutien à la croissance structurée et responsable du secteur des petits exploitants privés et la nécessité de politiques et d'une législation favorables et appropriées. Il faut, à cet effet, assurer l'accès à des intrants de grande qualité, notamment à du matériel de reproduction et à des aliments pour les animaux d'élevage, au crédit, à la formation et à l'éducation. Les Membres ont demandé une assistance technique pour mettre en œuvre leurs plans nationaux de développement de l'aquaculture et pour relever les défis qui se posent à eux.

20. De nombreux pays, soutenus par le NEPAD, ont souligné qu'il était nécessaire d'adopter une approche régionale concernant les flambées épidémiques et d'établir un cadre pour la biosécurité aquatique et ils ont demandé à la FAO de prêter son assistance technique moyennant un projet régional de coopération technique dans le cadre du SPADA.

21. Plusieurs pays ont mis en relief les bénéfices sociaux apportés par une aquaculture bien planifiée et bien gérée, puisque celle-ci améliore la sécurité alimentaire et qu'elle contribue à des progrès dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement. Certains ont avancé qu'il fallait sensibiliser le public aux réalisations et aux progrès positifs de l'aquaculture. Les questions primordiales suivantes ont été cernées: i) amélioration de la gouvernance et de l'organisation des aquaculteurs, ii) problèmes environnementaux, y compris relatifs aux effluents, iii) continuité de l'approvisionnement en aliments pour les poissons d'élevage et iv) intégration de l'aquaculture dans la gestion des ressources hydriques et dans les plans de gestion du secteur agricole. D'autres défis ont été mentionnés, tels que le renforcement des capacités et la formation des aquaculteurs pour que ceux-ci deviennent plus compétitifs et répondent aux obligations imposées par les règles du commerce, les avantages et les risques des aliments d'origine marine, le partage des meilleures pratiques et la nécessité de sensibiliser le public sur les impacts positifs de certaines pratiques aquacoles. L'aquaculture pratiquée au large des côtes a été qualifiée de prometteuse, mais il faut encore mener un travail de recherche et apporter des améliorations aux technologies employées et au cadre réglementaire. Plusieurs Membres ont déclaré que le changement climatique et les possibilités de l'atténuer étaient que questions revêtant une importance croissante et susceptibles d'être traitées en collaboration avec d'autres organisations spécialisées.

22. Certains pays ont mentionné l'importance de la sécurité sanitaire des aliments et la nécessité d'un système de certification d'un bon rapport coût-efficacité et ils ont demandé à la FAO de poursuivre son travail en faveur d'un meilleur accès aux marchés, y compris en établissant en particulier des liens entre les petits exploitants et des organisations de commerce équitable. Des pays ont formulé une demande d'assistance technique de la FAO pour l'établissement et l'application d'une stratégie régionale de développement de l'aquaculture pour les pays de l'ANASE, y compris par l'application de systèmes de certification, la traçabilité et la gestion groupée de bassins aquacoles. Il a été suggéré que le Sous-Comité procède à un examen et fasse rapport sur l'utilisation des technologies aquacoles pour améliorer et reconstituer les populations halieutiques épuisées.

### **DATE ET LIEU DE LA CINQUIÈME SESSION**

23. La cinquième session du Sous-Comité aura lieu en Thaïlande en 2010. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement de la Thaïlande pour son offre d'accueillir la session. La date et le lieu exacts de la cinquième session seront fixés en concertation avec le Gouvernement du Royaume de Thaïlande et communiqués aux Membres.

24. L'Afrique du Sud a fait part de son intérêt d'accueillir le Sous-Comité lors de sa sixième session.

### **MESURES SUGGÉRÉES AU COMITÉ**

25. Le Comité est invité à approuver le rapport du Sous-Comité et à donner des instructions éventuelles concernant le travail du Département dans le domaine de l'aquaculture.